

Département de la Moselle Arrondissement de Thionville Canton de Metzervisse ----- Afférents au Conseil Municipal : 11 Nombre de conseillers en fonction : 11 Présents : 09 Votants : 10 Procuration : M. FAUVEL		Envoyé en préfecture le 28/04/2026 Reçu en préfecture le 28/04/2026 Publié le ID : 057-215703596-20260428-FONGIBILITES-DE
		Séance du Conseil PROCES VERBAL Séance ordinaire du 14 avril 2026 Légalement convoqué le 07 avril 2026 Sous la présidence de Madame Cindy JOLIVALT, 1^{ère} Adjointe au Maire. Secrétaire : Madame Anaïs FOUSSE
		Présents : Mmes FAZARI, FOUSSE, JOLIVALT, KLEIN, WIECZORECK. Messieurs HODGSON, KAICHINGER, GRINEISEN, VALENTIN. Absent excusé : Messieurs BERVEILLER, FAUVEL. Procuration(s) : Messieurs FAUVEL Kévin à HODGSON Paul.

DELIBERATION CONSEIL DU 14 AVRIL 2026.

5 - Fongibilité des crédits.

Madame Cindy JOLIVALT, 1^{ère} Adjointe au Maire, informe les membres du Conseil Municipal que le référentiel M57 étend à toutes les collectivités territoriales les règles budgétaires assouplies offrant une plus grande marge de manœuvre et souplesse budgétaire aux gestionnaires et notamment en matière de fongibilité des crédits.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ;

- Autorise Monsieur le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire de prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

KEMPLICH, le 21 avril 2026

Par délégation du Maire
JOLIVALT Cindy

1^{ère} Adjointe au Maire.

